



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre le Covid-19

Le Canton de Vaud recommande la vaccination aux jeunes dès 12 ans

Suivant les recommandations mises à jour de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV), les autorités politiques et sanitaires du canton de Vaud recommandent la vaccination des jeunes âgés de 12 à 15 ans. L'offre sera également élargie : un cinquième centre situé à l'HIB à Payerne rejoint le dispositif. Un congé de 2 heures sera accordé aux élèves pour se faire vacciner.

Depuis l'ouverture mardi 22 juin 2021 de la vaccination aux jeunes âgés de 12 à 15 ans, 21% de cette classe d'âge a reçu au moins une dose de vaccin dans le canton de Vaud. Le bilan à ce stade de la campagne est excellent et aucun effet indésirable majeur n'a été signalé.

Le variant delta, souche prédominante actuellement, se traduit par une transmissibilité accrue dans tous les groupes d'âge, y compris chez les enfants et les adolescents. Les conséquences sociales et psychologiques des mesures individuelles et collectives, comme l'isolement ou la quarantaine, pèsent particulièrement sur les plus jeunes. Selon les recommandations de l'OFSP et de la Commission fédérale pour les vaccinations mises à jour le 26 août 2021, citant notamment des données de sécurité récentes collectées auprès de 9 millions d'adolescents âgés de 12 à 17 ans vaccinés aux États-Unis, la vaccination contre le Covid-19 est désormais recommandée à tous les jeunes de 12 à 15 ans, afin de prévenir et réduire ses effets négatifs et se protéger en cas d'exposition fréquente à l'école ou lors de loisirs. Le vaccin peut être administré aux adolescents âgés de 12 ans révolus qui le souhaitent.

Un dispositif renforcé

Dès mardi 31 août, l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) à Payerne rejoindra le dispositif dédié aux jeunes de 12 à 15 ans et proposera des vaccinations pédiatriques les mardis, mercredis et jeudis après-midi. L'HIB étant un établissement intercantonal, il est ouvert aux jeunes établis dans la Broye vaudoise et fribourgeoise.

La filière pédiatrique compte désormais cinq centres: au CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois) à Lausanne, à l'HRC (Hôpital Riviera-Chablais) à Rennaz, à l'EHC (Ensemble Hospitalier de la Côte) à Morges, aux Établissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv) à Yverdon et à l'HIB (Hôpital Intercantonal de la Broye) à Payerne.

Sur décision du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture et afin de faciliter la prise de rendez-vous, un congé de deux heures pour aller se faire vacciner est octroyé aux élèves qui en font la demande à leur établissement.

Les rendez-vous peuvent être fixés via la hotline du canton 058 715 11 00, après avoir rempli le formulaire d'évaluation de l'éligibilité sur le site www.coronavax.ch. Pour être éligibles, les personnes doivent avoir 12 ans révolus au moment de la vaccination.

Des informations spécifiques ainsi qu'un formulaire de consentement pour les mineurs se présentant seuls dans les centres de vaccination sont mis à disposition des parents et adolescents au terme de l'évaluation effectuée sur le site www.coronavax.ch. Le site du canton www.vd.ch/vaccination renseigne également sur le dispositif cantonal.

#jemevaccine

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 août 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, medias.sgdsas@vd.ch

DSAS, Dr Karim Boubaker, médecin cantonal, Direction générale de la santé

Dr Pierre-Alex Crisinel, responsable de l'Unité d'infectiologie pédiatrique et vaccinologie, CHUV